

CAS ACCOMPAGNEMENT DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

La formation équivaut à 12 crédits ECTS, soit environ 330 heures de travail.

		1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	3 ^e semestre
Cours 6 ECTS	M1 – 3 ECTS Accompagnement des transitions professionnelles et mentorat	6 jours de formation <ul style="list-style-type: none">· Acquérir les bases de l'accompagnement individuel· Identifier les enjeux des transitions professionnelles· Développer les compétences de mentor·e		
	M2 – 3 ECTS Accompagnement en collectif et animation d'APP	6 jours de formation <ul style="list-style-type: none">· Identifier les enjeux de l'accompagnement collectif· Acquérir une posture professionnelle spécifique à l'accompagnement de groupes réflexifs sur les pratiques professionnelles		
Accompagnement 4 ECTS	M3a – 2 ECTS Pratique de l'accompagnement		20 heures à effectuer (Animation de groupes d'APP et/ou mentorat individuel) <ul style="list-style-type: none">· Développer les habiletés d'accompagnement par le mentorat et/ou l'animation de groupes d'APP	
	M3b – 2 ECTS Analyse des pratiques professionnelles (APP) et Supervision		6 demi-jours d'APP en groupes + 5 heures de supervision individuelle <ul style="list-style-type: none">· Intégrer les éléments théoriques et l'expérience pratique dans des espaces réflexifs	
TFF 2 ECTS	M4 – 2 ECTS Travail de fin de formation (TFF)		2 jours de formation méthodologique + suivi d'un directeur ou d'une directrice de TFF <ul style="list-style-type: none">· Formaliser le travail réflexif	